



CLUB de DANSE du SOLEIL

avec l' Ecole de DANSE BARBIERI

Organisent, sous l'égide de la FFD



Le samedi 6 mai 2023

Championnat de France Latines & Standards

Palais des sports de Marseille

**81 rue Raymond Teisseire
13009 Marseille**

COMPÉTITION
Agréée FFDanse
Solo Team 23-023
Championnat de
France 23-024

ATTENTION :
Présentation obligatoire
Du passeport danse et
De la licence avec photo
Pour le retrait du dossard

Catégorie	Latines	Standards
Solo Team	Avant le début du championnat	
Juvenile 1	X	
Juvenile 2	X	
Junior 1	X	
Junior 2	X	
Youth	X	
Moins de 21 ans		X
Adultes		X
Senior 1		X
Senior 2	X	
Senior 3		X
Senior 4		X

Directeur de compétition : Marc BARBIERI

Chairperson : Diana LACROIX-RIBAS – **Scrutateur :** Christelle

Corps arbitral : désigné par la FFD

Horaires prévisionnels :

Ouverture des portes et remise des dossards : 10 h Début des
compétitions : 11 h (sous réserve)

Cet horaire sera susceptible de changement en fonction des inscriptions, il sera impératif de consulter le timing définitif sur le site de la FFD.

Inscriptions : En ligne sur le site des inscriptions de la FFD

Date limite d'inscription : Samedi 29 avril 2023 **Droit**

de dossard :

Pour recevoir son dossard lors des compétitions, le compétiteur devra présenter son « passeport danse » et sa licence en cours de validité comportant obligatoirement sa photo. Chaque athlète doit être en mesure de prouver son identité auprès du Chairperson.

Un droit de dossard obligatoire sera exigé :

- * SOLOTEAM de 25 €
- * SOLO de 10 €

Un couple doit se conformer aux directives données par l'organisateur. Dans tous les cas, il doit retirer son dossard au moins une heure avant son premier passage programmé.

Informations pratiques :

Afin de maintenir le parquet en très bon état, nous demandons à toutes les danseuses de protéger leurs talons hauts par des protège-talons.

Désistements :

En cas de désistement, le couple doit impérativement prévenir l'organisateur 48 heures à l'avance par tout moyen à sa disposition.

Après la manifestation, l'organisateur doit adresser la liste des absents non excusés 48 heures à l'avance au délégué du suivi des couples.

Aucun justificatif ne sera pris en compte à moins de 48 heures.

Renseignements organisation générale :

Tous les athlètes doivent passer par l'intermédiaire des dirigeants de leur structure affiliée d'appartenance pour toute demande d'information concernant la vie fédérale quelle qu'elle soit.

Informations importantes :

Par mesure de propreté, aucune nourriture ne sera acceptée aux tables et en bord de piste.

Toute place achetée en gradin libre ne donnera pas accès au bord de piste ni aux vestiaires. Seuls les tables et les gradins numérotés le pourront.

Prix des places :

1 JOUR :

- TABLE – Tarif plein : 40 €
- TABLE – Tarif licencié FFD : 38 €
- GRADIN avancé – Tarif plein : 30 €
- GRADIN avancé – Tarif licencié FFD : 28 €

- GRADIN placement libre – Tarif plein : **22 €**
- GRADIN placement libre – Tarif licencié FFD : **20 €**

Gratuit pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus, sous conditions. Voir billetterie : www.cdsaubagne.fr

PASS 2 JOURS :

- TABLE – Tarif plein : **65 €**
- TABLE – Tarif licencié FFD : **60 €**
- GRADIN avancé – Tarif plein : **50 €**
- GRADIN avancé – Tarif licencié FFD : **45 €**
- GRADIN placement libre – Tarif plein : **40 €**
- GRADIN placement libre – Tarif licencié FFD : **35 €**

Réservations :

Les réservations de billets sont accessibles sur notre site internet : www.cdsaubagne.fr

Une invitation gratuite (en gradin placement libre) est prévue au Président et à l'Entraîneur de chaque club présentant des couples.

Merci d'en faire la demande auprès de notre club par mail : pn.morin@wanadoo.fr

Renseignements :

Vous trouverez sur notre site : www.cdsaubagne.fr

- ▶ La billetterie en ligne pour l'achat des billets
- ▶ La liste des hôtels proches du Palais des sports

Accès :

- ▶ Voir notre site : www.cdsaubagne.fr

Contact téléphone :

- ▶ Paul MORIN - Président : 06 20 22 41 44
- ▶ Marc BARBIERI - Entraîneur : 06 10 28 66 57

Le Directeur de compétition

Marc BARBIERI

Le Président

Paul MORIN